

# Circulaire n° 39 du 13 juin 2018

Aux : Présidents de Ligues pour transmission aux Présidents des CRJ, aux Référénts Jeunes Juges des Ligues, aux Présidents des COT Régionales, aux clubs

De : Jean-Marie BELLICINI  
Didier VAREECKE  
Michel LAFONT

Copie : Comité Directeur  
Patrice GERGES  
Frédéric SANNAUR

**OBJET : PARTICIPATION DES JEUNES JUGES AUX POINTES D'OR COLETTE BESSON ET CERTIFICATION NATIONALE**

Chers Amis,

Dans le cadre des Pointes d'Or Colette BESSON, qui se dérouleront à Parilly, les 30 juin et 1 juillet 2018, les Ligues et clubs volontaires pourront proposer la participation de Jeunes Juges qui officieront durant les 2 journées de compétition.

La CNJ offrira à ces jeunes juges volontaires la possibilité de passer la certification de Jeune Juge Fédéral (JJF) ce pour les seuls Jeunes Juges Régionaux (certifiés JJR) de la catégorie Minime.

Concernant plus spécifiquement le Challenge Minime des épreuves combinées, chaque club qualifié a obligation de mettre un jeune juge à disposition de l'organisation.

La certification se déroulera sous la forme d'un examen écrit de niveau national et d'une évaluation pratique.

Chaque Ligue peut donc présenter à la Certification Nationale plusieurs JJR si elle le souhaite.

Ces Jeunes Juges resteront sous la responsabilité (logistique) de leurs clubs ou Ligues durant toute la compétition.

En tant que membres du jury, ils bénéficieront de la restauration du dimanche midi.

**Vous voudrez bien inscrire directement en ligne vos jeunes juges volontaires avant le 23 juin 2018, 23h59, au plus tard :**

- soit sur le site de la FFA, page « Jeunes », onglets « Evènements », Pointes d'Or 2018
- soit directement sur le site du Comité du Rhône ;  
<http://rhone.athle.com/asp.net/espaces.engage/engage.aspx> , menu Compétitions, onglet Engagements.

Avec nos cordiales amitiés sportives.

Jean-Marie BELLICINI

Didier VAREECKE

Michel LAFONT

Secrétaire Général

Président de la CNJ

Référént Jeunes Juges

POINTES D'OR COLETTE BESSON  
&  
CHALLENGE NATIONAL DES EPREUVES COMBINEES

*-PARILLY, 30 juin et 1 juillet 2018-*

**INSCRIPTION des JEUNES JUGES  
(à l'attention des Clubs)**

En complément à la circulaire N°39 du 13 juin, vous trouverez ci-dessous, les modalités d'inscription des Jeunes Juges à la Finale Nationale des Pointes d'Or.

Elles concernent tous les Jeunes Juges, proposées par les Ligues et Clubs, qui souhaitent officier au cours de cette compétition (Pointes d'Or, relais, épreuves combinées).

Les Jeunes Juges déjà certifiés Régionaux de la catégorie **Minime uniquement**, auront la possibilité d'une **certification** « Jeune Juge **Fédéral** » (JJF), sous la forme d'un examen écrit de niveau national et d'une évaluation pratique.

Les candidats à cette certification l'indiqueront sur le module d'inscription mis en ligne.

Afin de préparer au mieux l'organisation de la compétition, nous vous demandons d'effectuer ces inscriptions (participation et évaluation nationale) en vous connectant sur les modules d'inscription suivants :

- soit sur le site de la FFA, page « Jeunes », onglets « Evènements », Pointes d'Or 2018 ;
- soit directement sur le site du Comité du Rhône : <http://rhone.athle.com/asp.net/espaces.engage/engage.aspx> , menu Compétitions, onglet Engagements.

**avant le 23 juin 2018, 23h59**, délai de rigueur